

Missions du Comité international de la Croix-Rouge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **48 (1940)**

Heft 46

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

eichen-Burri, Präsident des Zweigvereins Luzern des Roten Kreuzes, der Rotkreuz-Kolonne 9 zu ihrem vielversprechenden Erfolg.

Mit Befriedigung darf die Rotkreuz-Kolonne 9 auf die Vertretung ihrer Einheit am Militärwettmarsch zurückblicken. Der Rotkreuzchefarzt, Oberst Denzler, unser Friedens-Kdt., Major Frey, und Major Bär, dem wir im Aktivdienst unterstehen, beglückwünschten die Kolonne zu ihrer Leistung. Oberst Hoerni sprach den Wettkämpfern für die Leistung seine hohe Anerkennung aus. Er lobte die ernste Auffassung, die zähe Ausdauer und das sonstige flotte Auftreten unserer Soldaten. Als wir Gruppenführer miteinander diesen Gruss lasen, versprachen wir uns, dafür zu sorgen, dass die Rotkreuz-Kolonne 9 an keinem nationalen wehrsportlichen Anlass mehr fehlen dürfe.

Fw. Zbinden Karl.

Missions du Comité international de la Croix-Rouge

Mission du Dr Junod à Paris.

10 au 24 août 1940.

Camps de prisonniers de guerre en France occupée.

Selon les renseignements fournis à notre délégué, les camps n'ont qu'un caractère provisoire, la grande majorité des prisonniers devant être transférés prochainement en Allemagne. Ceux qui se trouvaient en France ont été rassemblés temporairement dans des casernes, des parcs ou en tous autres lieux où on a pu les loger. Le Dr Junod a eu l'occasion de visiter deux de ces camps, l'un à Orléans, l'autre à Melun, groupant un total d'environ 20'000 prisonniers. Il a pu constater que les conditions de logement et de nourriture étaient satisfaisantes.

Outre ces visites de camps, notre délégué s'est rendu dans un hôpital à Cambrai, où se trouvent un certain nombre de blessés britanniques qui n'ont pu être évacués, vu la gravité de leur état. Ces blessés sont soignés dans de bonnes conditions par des médecins français et anglais.

Visites de camps de prisonniers de guerre en Allemagne, faites par les D^{rs} Roland Marti et Pierre Descœudres.

30 juillet au 24 août 1940.

Les délégués du Comité international, les D^{rs} Roland Marti et Pierre Descœudres, ont, entre le 30 juillet et le 24 août 1940, visité en Allemagne 20 camps de prisonniers de guerre et 2 camps d'internés civils.

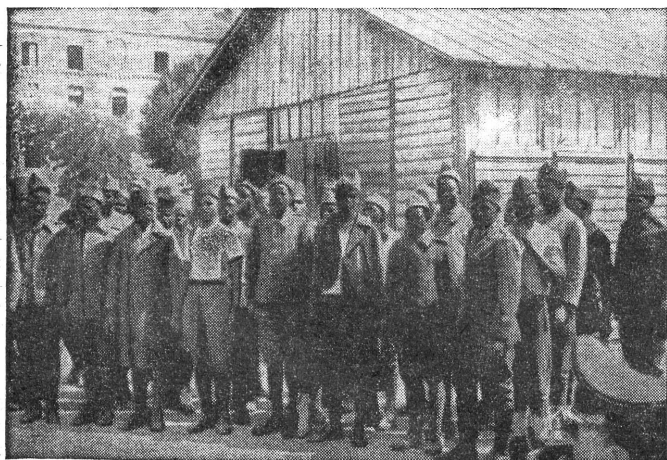
Ces visites se firent au cours de trois voyages successifs; à trois reprises, nos délégués partirent de Berlin, pour de longs voyages de plusieurs milliers de kilomètres, sillonnant l'Allemagne en automobile.

Voici le rapport sur l'un de ces camps visités:

Stalag I A.

Ce camp, très vaste, est du type classique avec ses baraques et ses tentes alignées, sa grande avenue centrale, les rangées de barbelés et les tours de guet. Il est subdivisé en trois parties assez éloignées les unes des autres.

1^o Le «Hauptlager», de beaucoup le plus important, où se trouvent 12,800 Français, 5300 Polonais et 2100 Belges.



France occupée. — Camp de prisonniers français. Groupe de Sénégalais (17 août 1940). — Besetztes Frankreich. — Französisches Gefangenenlager. Gruppe von Senegalnegern.



Prisonniers français arrivant au camp. — Ankunft französischer Gefangener im Lager.

2^o Le «L-Lager» où sont réunis 670 Juifs polonais, 820 hommes de couleur, 25 Belges et 50 Anglais.

3^o Le lazaret proprement dit avec ses 15 baraques.

Les hommes sont répartis par groupes de 300 à 400 dans une quarantaine de baraques et par groupes de 300 à 350 dans 35 tentes. D'autres baraques servent de cantines, de cuisines, d'infirmerie pour cas légers, d'ateliers divers, de salle de désinfection, de salle de réception, etc. Les nègres qui se plaignaient d'avoir froid pendant la nuit ont obtenu du commandant une deuxième couverture, à la demande des délégués.

Les cuisines, propres et vastes, ont fait sur les délégués une excellente impression, et la soupe qu'ils goûtèrent leur parut très substantielle et bonne. Les quantités de nourriture leur ont paru suffisantes, et les prisonniers ne paraissaient désirer qu'un peu plus de pain. Deux caves creusées dans le sol et recouvertes de terre conservent au frais de grosses quantités de beurre et de viande.

Les prisonniers, ici comme ailleurs, ont des uniformes quelque peu bigarrés. Les casquettes polonaises voisinent avec les vêtements français. Le linge paraît faire défaut, ainsi que les chaussures.

La cantine y est très bien fournie et l'on y trouve du tabac et des cigaretttes au prix habituel.

Les prisonniers, dès leur arrivée, passent par toute une filière: salle de réception où leur sont retirés leurs différents objets personnels et leur argent, et où ils sont inscrits sur des fiches formant une vaste cartothèque. Puis, ils passent à la salle de désinfection où ils sont tondus, douchés et savonnés. A la sortie, ils reprennent leur vêtements qui ont été désinfectés entre temps en restant une heure dans une cuve d'acide cyanhydrique. Ils passent ensuite à la toise, se font photographier et on prend leurs empreintes digitales. 800 à 1000 prisonniers peuvent franchir en un même jour tous ces stades.

Tous les hommes sont vaccinés contre la variole et la typhoïde. Une grande place de sport a été aménagée, et les prisonniers disposent de plusieurs ballons et de tout ce qu'il faut pour leurs jeux.

Dans le «Hauptlager» deux baraques sont réservées pour les maladies légères, au nombre de 70, dont principalement des gripes et des angines. Deux médecins polonais, assistés de 3 sanitaires polonais, 7 sanitaires français, 3 médecins auxiliaires et 4 sanitaires belges, s'occupent de cette infirmerie. Il y a un dentiste français.

Deux baraques également tiennent lieu d'infirmerie dans le «L-Lager»; l'une est vide, et l'autre contient 10 malades légèrement atteints. Le service médical y est assuré par un médecin polonais et un médecin belge, aidés par un personnel sanitaire.

Le lazaret proprement dit est constitué par 15 baraques isolées. On y trouve classées les diverses spécialités: chirurgie, médecine, dermatologie. Lors de la visite de nos délégués s'y trouvaient 461 malades. Le service médical y est assuré par 7 médecins français, 7 médecins polonais, 2 dentistes belges et 1 dentiste polonais.

Le service divin est assuré par un prêtre catholique allemand et par une vingtaine de prêtres belges. Ceux-ci peuvent dire entre eux une messe tous les matins.

Les prisonniers reçoivent l'hebdomadaire de l'Oberkommando der Wehrmacht (O. K. W.) Ils ont déjà des livres et en attendent encore. Parmi les prisonniers se trouvent un violoniste virtuose belge et un ténor de Radio-Paris. En outre, nos délégués ont vu travailler un sculpteur connu de Bruxelles.



Prisonniers français en Allemagne. — Prisonniers français à la campagne avec des paysans allemands. — Französische Gefangene in Deutschland. — Französische Gefangene auf dem Lande bei deutschen Bauern.

Les prisonniers qui travaillent reçoivent 13,50 marks par mois, dont 8 marks leur sont retenus et donnés à ceux de leurs camarades qui ne travaillent pas. Les soldats français, même sans travailler, touchent 4 pfennigs par jour. Les officiers et sous-officiers touchent leur solde complète.

Ce camp peut être considéré comme un camp modèle, avec ses lazarets et ses bâtiments spécialisés. Les prisonniers sont fort bien traités, ne se plaignent de rien, sinon de la rareté de la correspondance reçue. Les D^{rs} Marti et Descœudres ont visité le cimetière du camp qui est divisé en deux parties, dont l'une est réservée aux chrétiens et l'autre aux juifs, soit au total 300 tombes, bien entretenues, à la lisière d'un bois et au milieu d'immenses champs de blé.

Visite au camp d'internées civiles allemandes de Rushen, Ile de Man, faite par le délégué du Comité international de la Croix-Rouge en Grande-Bretagne: M. R.-A. Haccius.

21 août 1940.

Ce camp est placé sous le commandement de Dame Johanna Cruickshank, ex «matron-in-chief» de la Société de la Croix-Rouge britannique. Il dépend directement du Home Office.

La dénomination de «camp» ne peut être appliquée au territoire à l'intérieur duquel les personnes internées sont confinées. La région hors de laquelle les internées ne sont pas autorisées à circuler est la partie méridionale de l'Ile de Man, comprenant une superficie d'environ 4 km².

A l'intérieur de ce territoire se trouvent les localités de Port-Erin et de Port-St-Mary, constituées par un nombre considérable d'hôtels et de pensions.

Le jour de la visite du délégué du Comité international, l'effectif du camp comprenait 4226 femmes et environ 500 enfants de nationalité ou d'origine allemande, placés par les commissions de triage de 1939 dans les catégories B et C.

Ces personnes vivent en qualité de pensionnaires dans les hôtels et les pensions des deux localités et le Gouvernement britannique verse aux hôteliers une indemnité de 21 shellings par semaine et par adulte, et de 8 shellings par enfant, pour le logement et la nourriture. Les pensionnaires font elles-mêmes leur chambre; elles ont chargé l'une d'elles de les représenter auprès de l'administration.

Les salles à manger et les salons des hôtels sont à la disposition des internées. Les rez-de-chaussée sont chauffables; en revanche le chauffage des étages est une question qui devra être résolue avant l'hiver. Les chambres de bains et les lavabos à eau courante chaude et froide sont en nombre suffisant.

N'ayant que peu de frais de personnel, les hôteliers sont en mesure de fournir des repas similaires, au point de vue qualité et quantité, à ceux précédemment servis à leur clientèle. Le délégué a pu se rendre compte, le jour de sa visite, que le repas de midi dépassait sensiblement

le régime alimentaire prévu par les lois britanniques s'appliquant aux internés.

Deux maisons de Port-Erin ont été transformées en infirmeries et contiennent 24 lits. L'équipement et le matériel sont au complet; il s'y trouve également une clinique dentaire. Les cas chirurgicaux sont envoyés à l'hôpital de Douglas. Un hôpital de 400 lits sera installé prochainement dans un hôtel et l'infirmerie transformée en maternité. Une quarantaine d'accouchements sont prévus au cours de l'hiver. L'état sanitaire est excellent et la plupart des internées ont profité du beau temps pour faire usage des bains de mer et des plages.

Le délégué entra en conversation avec plusieurs internées. Celles-ci n'ont absolument aucune plainte à émettre. Un seul point les rend soucieuses: le manque de nouvelles de leurs parents en Allemagne.

Extrait de la Revue internationale de la Croix-Rouge n° 262 (octobre 1940).

Für die Winterabende der Kriegsgefangenen

Im Hinblick auf die bevorstehende Winterzeit mit den langen Abenden lenkt das Internationale Komitee des Roten Kreuzes in Genf die Aufmerksamkeit der Öffentlichkeit auf das Bedürfnis der Kriegsgefangenen nach Spielen jeder Art, so neben Bällen für den Freiluftsport, die immer willkommen sind, vor allem nach Tischtennis, Kugeln für das Boulespiel, ferner nach Schach- und Damenbrettspielen, Grammophonen usw. Sendungen solcher Spiele, sowie Geldspenden für deren Ankauf, werden daher mit Dank durch das Internationale Komitee des Roten Kreuzes entgegengenommen, das sich die Beförderung dieser Gaben und deren rationelle Verteilung unter die einzelnen Gefangenenlager angelegen sein lässt.

Kleine Nachrichten - Petites communications Piccole comunicazioni

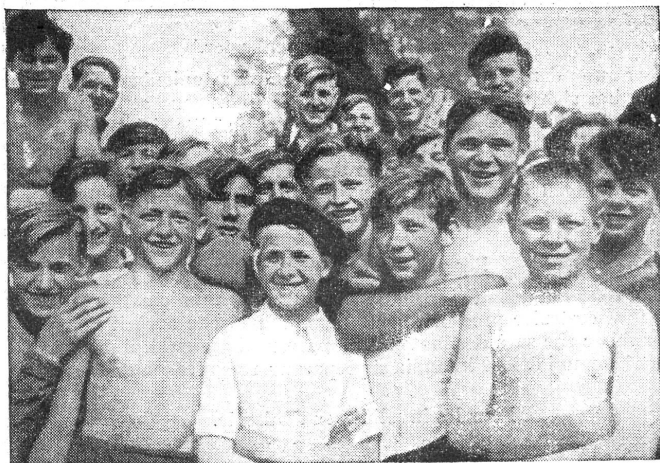
Pour les Polonais internés en Suisse et les réfugiés polonais au Portugal.

La Croix-Rouge américaine vient de recevoir du Polish American Council un nouveau don de 13'000 dollars, soit 10'000 dollars pour les soldats polonais internés en Suisse et 3000 dollars pour les réfugiés polonais au Portugal.

Ces fonds ont été portés au compte de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui les emploiera avec la collaboration des Sociétés de Croix-Rouge des pays intéressés conformément aux intentions des donateurs.

Die Schweizer in U. S. A. spenden zugunsten unserer Soldaten.

Der Geschäftsstelle der Soldatenfürsorge ist vor einiger Zeit von den Auslandsschweizer in U. S. A. zugunsten der Schweiz Nationalspende und des Eidg. Kriegsfürsorgeamtes der schöne Betrag von 50'000 Dollars überwiesen worden. Damit bezeugen unsere Landesbrüder in Uebersee erneut ihre Treue zur Heimat. Es ist erfreulich, dass besonders die Eidgenossen in der Fremde den Fürsorgewerken unserer Armee grösste Aufmerksamkeit schenken und andauernd in



Gruppe de jeunes Allemands internés dans un camp en Grande-Bretagne. Gruppe junger Deutscher in einem Interniertenlager in Grossbritannien.